



AVIS PUBLIC

PROMULGATION

PPCMOI 2020-088

**DEMANDE EN VERTU DU RÈGLEMENT NUMÉRO 807 SUR LES PROJETS
PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN
IMMEUBLE – 3121, Butte-aux-Renards**

AVIS PUBLIC est donné que la résolution 2021-176 dans le cadre du PPCMOI 2020-088 pour permettre l'usage additionnel de centre d'entraînement extérieur pour chien à l'usage ferme équestre – 3121, chemin de la Butte-aux-Renards a été adoptée par le conseil de la Ville de Varennes lors de la séance générale du 12 avril 2021.

Cette résolution est entrée en vigueur à la date de l'émission du certificat de conformité de la MRC de Marguerite-D'Youville, soit le 20 mai 2021.

La résolution est disponible à la suite de ce document.

Donné à Varennes, ce 31 mai 2021.

Le directeur des Services juridiques et greffier,

Me Marc Giard, OMA